

Bulletin du FMI

MOYEN-ORIENT

Le Maroc reçoit une ligne de crédit de précaution du FMI de 6,2 milliards de dollars

Bulletin du FMI en ligne
3 août 2012



Centre commercial à Casablanca : le Maroc a engagé une série de réformes politiques et économiques et a fait de la création d'emplois une priorité (photo : Jessica Chou/Sipa)

- Le Maroc compte à son actif des fondamentaux solides et des politiques saines
- La ligne de liquidité est une police d'assurance au cas où la conjoncture mondiale se dégraderait
- Les réformes pour améliorer la protection sociale et créer des emplois demeurent prioritaires

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé une ligne de précaution et de liquidité de 6,2 milliards de dollars en faveur du Maroc pour l'aider à se prémunir contre les fluctuations des cours du pétrole et les éventuelles retombées de la baisse de conjoncture en Europe.

Ce crédit de 24 mois est accordé au titre de la [ligne de précaution et de liquidité](#) (LPL) récemment adoptée par le FMI. Il offrira une police d'assurance utile contre les chocs exogènes, eu égard aux incertitudes grandissantes de la situation mondiale, et il permettra aux autorités de poursuivre la mise en œuvre de leur propre programme de réformes, dont l'objectif est de promouvoir une croissance économique vigoureuse et solidaire.

La LPL a été ajoutée à l'éventail d'instruments de prêt du FMI [en 2011](#).

Le *Bulletin du FMI* en ligne, s'est entretenu avec Dominique Guillaume, Chef de mission du FMI pour le Maroc, pour traiter des raisons qui sous-tendent cette ligne de liquidité et des perspectives de l'économie marocaine.

Bulletin du FMI en ligne : Pourquoi le Maroc a-t-il besoin d'une ligne de liquidité du FMI?

M Guillaume : Le pays compte à son actif des fondamentaux solides et des politiques saines. Cependant, l'économie mondiale se trouve aujourd'hui dans une situation particulièrement fragile et les incertitudes liées à la zone euro et au renchérissement du pétrole sont source de risques.

La ligne de liquidité fournit au Maroc une police d'assurance utile pour répondre aux besoins de financement immédiats au cas où ces risques se matérialiseraient. Elle vise à renforcer la confiance des investisseurs et à faciliter l'accès aux marchés internationaux en montrant que les politiques menées par le Maroc sont saines et que les autorités disposeront de suffisamment de ressources en cas de besoin. La LPL est un dispositif de précaution et le

Maroc a fait savoir qu'il n'a pas l'intention d'effectuer de tirages tant qu'il ne subira pas de chocs exogènes

Bulletin du FMI en ligne : Qu'est-ce qu'une LPL et pourquoi est-ce un bon instrument pour le Maroc?

M Guillaume : Cet instrument est conçu pour répondre de façon adaptée aux besoins de liquidité des pays membres dont l'économie est foncièrement solide mais qui restent exposés à certains facteurs de vulnérabilité.

Notre assistance financière vise à appuyer les politiques économiques du pays en offrant un accès rapide aux ressources — comme le ferait une police d'assurance — en cas de chocs exogènes ou de dégradation de la conjoncture mondiale.

Bulletin du FMI en ligne : Quelles sont les perspectives pour le Maroc? Comment devrait évoluer son économie?

M Guillaume : Globalement, la croissance du PIB réel devrait ralentir d'environ 5 % en 2011 à quelque 3 % en 2012, principalement en raison d'un repli de la croissance de la production agricole, lui-même imputable à une mauvaise pluviométrie. Cependant, malgré la croissance atone des pays avancés partenaires commerciaux du Maroc, la croissance du PIB marocain hors agriculture devrait rester robuste et atteindre environ 4,7 % en 2012, du fait de la solidité de la demande intérieure, accompagnée par l'augmentation des dépenses publiques.

Le déficit courant devrait être ramené de 8 % du PIB en 2011 à 7,4 % en 2012, puis s'améliorer davantage à moyen terme. Les réserves de change devraient, elles aussi, se stabiliser au second semestre 2012 grâce aux mesures récemment adoptées pour durcir la politique budgétaire, à un repli des cours internationaux du pétrole par rapport au début de l'année, à une augmentation en volume des exportations de phosphates et de produits dérivés, les principales exportations du Maroc, à la production pour l'exportation de nouvelles usines (Renault vient juste de commencer à exporter vers l'Europe), et à un redressement saisonnier des recettes du tourisme.

Bulletin du FMI en ligne : En quoi le Printemps arabe a-t-il touché le Maroc?

M Guillaume : Le Maroc a lancé un processus de réformes politiques. Une nouvelle constitution a été adoptée par référendum en juillet 2011, des élections ont été organisées en novembre 2011, et le chef du Parti Justice et Développement, qui a remporté la majorité, a formé un nouveau gouvernement de coalition en janvier 2012. Des élections locales suivront l'adoption des lois organiques relatives à la régionalisation et aux lois de finances.

La nouvelle constitution engage de vastes réformes et changements politiques, lesquels prévoient notamment un rééquilibrage des pouvoirs passant par une plus grande supervision de l'exécutif par le parlement, une plus grande responsabilité du gouvernement et une indépendance accrue du pouvoir judiciaire.

Ces réformes politiques sont des jalons importants pour répondre aux revendications sociales, mais des pressions subsistent pour que soient menées d'autres réformes afin de

faire face, entre autres problèmes, au chômage élevé chez les jeunes, aux inégalités de revenus et aux questions de gouvernance.

***Bulletin du FMI en ligne* : Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour répondre aux revendications sociales?**

M Guillaume : Les autorités ont fait de la création d'emplois une grande priorité, l'objectif étant de réduire le chômage de 8,9 % en 2011 à 8 % d'ici 2016, et d'accroître les taux de participation à la population active, en renforçant les programmes actifs du marché du travail et en favorisant la création d'emplois en dehors des principaux centres urbains dans le cadre des réformes qui accordent une plus grande attention aux régions sous-développées.

Outre le maintien d'un environnement macroéconomique stable, le programme de réformes des autorités vise à accroître la croissance économique potentielle à moyen terme. Ces réformes devraient en outre contribuer à entretenir les solides résultats en matière d'exportations et d'investissements étrangers et, partant, créer des emplois.

La réforme du système de protection sociale en faveur des couches de population les plus vulnérables est une autre priorité. Dans cette perspective, les subventions universelles coûteuses pourraient être mieux ciblées pour profiter à ceux qui en ont le plus besoin. Cela permettra d'ailleurs de préserver les dépenses publiques d'investissement. Pour déterminer la meilleure stratégie de réforme du système de subventions, les autorités procéderont à un vaste processus de consultation de la société civile.